

VIVRE À SAINT-LÉONARD

VOTRE CALENDRIER
DES COLLECTES
2025
À CONSERVER
se trouve
en couverture
arrière!

- Résidus verts : interdiction des sacs de plastique
- Un nouveau concours d'embellissement
- La programmation de Vive l'été
- Les travaux à venir



Arij El Korbi
Conseillère
d'arrondissement
Saint-Léonard-Est



Angela Gentile
Conseillère de la Ville
Saint-Léonard-Est



Suzanne De Larochellière
Conseillère
d'arrondissement
Saint-Léonard-Ouest



Dominic Perri
Conseiller de la Ville
Saint-Léonard-Ouest

Volume 2 – N° 2, Été 2025

Vivre à Saint-Léonard est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 35 000 exemplaires

Couverture: © Toma Iczkovits

Parcourez le magazine en version électronique



**Prochaines séances ordinaires
du conseil d'arrondissement :**

- Lundi 7 juillet, 19 h
- Mardi 2 septembre, 19 h
- Lundi 4 août, 19 h

Ces séances se tiennent à la salle d'activités de la bibliothèque de Saint-Léonard située au **8420, boulevard Lacordaire**.

Elles sont également diffusées sur internet. Pour les regarder en direct ou en différé ou pour savoir comment poser une question aux membres du conseil d'arrondissement pour l'une de ces séances : montreal.ca/saint-leonard.



**Rencontres du samedi
avec un(e) élu(e)s**

Venez rencontrer vos membres du conseil d'arrondissement si vous souhaitez discuter de divers sujets tels que les services municipaux, les collectes, les enjeux de sécurité, les changements réglementaires, des problématiques que vous vivez, des propositions que vous aimeriez faire, etc.

Aucune inscription n'est nécessaire.

Il suffit de vous présenter à la mairie d'arrondissement, au **8400, boulevard Lacordaire, le 1^{er} et 3^e samedi du mois, entre 9 h et midi**.

Au plaisir de vous rencontrer!

Notez qu'il n'y aura pas de rencontres entre le 15 juin et le 22 août.

Fête du citoyen
Dimanche 7 septembre 2025
De 10 h à 16 h,
au parc Wilfrid-Bastien



Michel Bissonnet
Maire de l'arrondissement
de Saint-Léonard

MESSAGE DU MAIRE

Chères Léonardoises, chers Léonardois,

Quel plaisir de voir nos beaux parcs reverdir, les parterres fleurir et vous toutes et tous reprendre possession des espaces verts pour vos balades en famille ou entre amis en profitant de la belle saison. Cet été, nous allons mettre encore plus d'efforts qu'à l'habitude sur l'embellissement de notre territoire.

Premièrement, nous avons adhéré aux Fleurons du Québec, qui est un programme de classification horticole pour les municipalités québécoises. Cela va nous permettre de faire reconnaître le caractère exceptionnel de nos aménagements paysagers. Deuxièmement, nous lançons un concours d'embellissement Maisons et balcons fleuris (voir page 19), alors n'hésitez pas à vous mettre au jardinage! Et comme les candidatures qui répondent aux critères de sélection seront ensuite tirées au sort, vous avez une chance de gagner l'un des trois certificats cadeaux d'une valeur de 100 \$, quel que soit votre budget d'aménagement paysager. Bonne chance!

Côté culture, notre équipe vous a préparé une programmation estivale de qualité et entièrement gratuite: spectacles pour enfants, Ciné-Lune et concerts. D'ailleurs, au moins trois dates sont à retenir à votre agenda pour la venue de Marc Hervieux, Marco Calliari et l'Orchestre Symphonique de Montréal au parc Wilfrid-Bastien (voir page 12)! Encore des soirées mémorables en perspective!

Bel été à vous!

Message from the Mayor

Dear Residents,

What a pleasure it is to see nature springing back to life in our green spaces. This summer, we'll be taking extra steps to beautify our borough.

First, we've joined Fleurons du Québec, a horticultural classification program for Quebec municipalities. This will enable us to gain recognition for our exceptional landscaping. Second, we're launching a Homes and Balconies in Bloom competition (see page 19). Eligible entries will be added to a draw for the chance to win one of three \$100 gift cards. Good luck!

On the cultural front, our team has put together a summer program of performances for kids, movies under the stars, and concerts, all free of charge. Plus, you can look forward to performances by Marc Hervieux, Marco Calliari, and the Orchestre Symphonique de Montréal at Wilfrid-Bastien Park (see page 12)!

Let's make it a summer to remember!

Messaggio del sindaco

Che piacere vedere i nostri parchi rinverdire e le aiuole fiorire e poterci godere il bel tempo con amici e famiglia. Quest'estate ci impegneremo ancora di più per abbellire il nostro territorio.

Innanzitutto, aderendo a Les Fleurons du Québec, un programma di classificazione orticola per i comuni del Québec, dando il giusto riconoscimento all'eccezionalità del nostro paesaggio. Poi, lanciando un concorso di giardinaggio per abbellire case e balconi fioriti (vedi pagina 19). Tra le candidature idonee, tre vincitori estratti a sorte riceveranno un buono da 100 dollari, indipendentemente dal budget proposto. Buona fortuna!

Sul fronte culturale, un programma eccezionale con spettacoli per bambini, cinema all'aperto e concerti, tutti gratuiti. Tre date assolutamente da segnare sono quelle con Marc Hervieux, Marco Calliari e l'Orchestre Symphonique de Montréal al Parco Wilfrid-Bastien (vedi pagina 12)! Ci attendono serate memorabili!

Buona estate!



5

choses à retenir selon...

© Toma Izkovits



DOMINIC PERRI
Conseiller de la Ville
Saint-Léonard-Ouest

◆ Collecteur Langelier

Dans les dernières années, mes collègues du conseil et moi avons fait de nombreuses démarches auprès du Service de l'eau pour qu'une solution soit apportée aux enjeux récurrents d'absorption de l'eau issue des fortes pluies dans le secteur Langelier. Une étude, menée par un cabinet d'ingénieurs spécialisé, a d'ailleurs démontré que l'ajout d'un collecteur serait une partie de la solution pour résorber ces problèmes. Devant l'ampleur des enjeux, notre conseil d'arrondissement a travaillé très fort pour s'assurer que le collecteur Langelier reste bien dans les projets d'investissements prévus dans les prochaines années par la Ville-centre, puisque la gestion des réseaux d'eau demeure sous la responsabilité du Service de l'eau.

◆ Des nouvelles du secteur Langelier

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville, en collaboration avec notre arrondissement, a présenté le projet de Plan directeur d'aménagement et de développement du secteur Langelier en mai dernier. Ce plan directeur constitue un document de référence pour l'aménagement et le développement du secteur. Il permet d'arrimer les plans et les politiques de la Ville-centre à ceux de l'arrondissement. La Ville bonifie maintenant le projet grâce aux commentaires reçus, en vue d'une adoption finale au Conseil municipal cet été. Tous les détails sur realisonsmtl.ca/langelier.

◆ Verdissement des stationnements

Depuis avril 2025, la modification d'une aire de stationnement extérieure de plus de 20 cases doit respecter certaines normes de verdissement (Règlement 1886-369). Pour accélérer la tendance, l'arrondissement prévoit un projet en collaboration avec la Soverdi à l'intention des entreprises. Cela prendra la forme d'un soutien pour encourager et faciliter le réaménagement et le verdissement de leurs cases de stationnement. Plus d'informations à venir à la fin de l'été.

◆ Concours Maisons et balcons fleuris

L'arrondissement lance un nouveau concours d'embellissement! Nous savons que parmi la population léonardoise, nombreux sont les amateurs de jardinage et d'aménagement paysager. Nous espérons que ce concours encouragera encore plus de monde à fleurir ou verdier, même les plus petits espaces disponibles. Trois catégories sont proposées: maison / balcon / commerce et industrie. Des critères d'admissibilité s'appliquent comme l'esthétique, l'originalité, l'utilisation de matériaux durables et d'espèce vivaces et indigènes pour encourager la biodiversité. Par la suite, c'est un tirage au sort qui permettra de déterminer les gagnants. Inscrivez-vous avant le 8 août! (Plus de détails à la page 19).

◆ Favoriser la biodiversité

Outre les projets de déminéralisation qui se multiplient dans l'emprise municipale et bientôt sur les terrains privés, l'arrondissement déploie plusieurs initiatives afin de préserver la biodiversité. Le Défi Pissenlit, qui consiste à retarder la tonte de certains espaces verts, au mois de mai, en fait partie. D'autre part, une microforêt verra bientôt le jour au parc Wilfrid-Bastien. Ce type de plantation protégée est aménagée dans des parcs sur des surfaces restreintes ou des espaces municipaux sous-utilisés. Cela permet d'augmenter la canopée en ville et d'offrir plus de fraîcheur et d'ombre à la population en période de fortes chaleurs.

5

choses à retenir selon...

© Toma Izkovits



ARIJ EL KORBI
Conseillère d'arrondissement
Saint-Léonard-Est

◆ Sommet des organismes

Les 29 et 30 avril derniers, de nombreux acteurs du milieu communautaire léonardois se sont réunis pour échanger sur le futur de Saint-Léonard et les changements à venir au sud du territoire avec l'arrivée du métro. À l'initiative de l'arrondissement, ces rencontres ont donné lieu à des ateliers et des discussions abordant des sujets comme l'urbanisme transitoire, l'offre culturelle et de loisirs, le développement social, l'accessibilité universelle... Faire converger les efforts de tous les acteurs pour bâtir l'avenir de notre territoire et faire que chaque citoyen se sente soutenu et valorisé étaient parmi les objectifs de l'événement.

◆ L'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS)

Vous avez peut-être déjà vu les voitures de l'ÉMMIS circuler dans l'arrondissement. Ce nouveau service est en déploiement progressif dans Saint-Léonard, depuis le début de l'année 2025. Accessibles 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, des intervenants sociaux se déplacent pour désamorcer des situations conflictuelles reliées au partage de l'espace public, afin d'améliorer le sentiment de sécurité de l'ensemble de la population léonardoise. L'ÉMMIS vient créer des liens entre les organismes, le SPVM, la population, les commerces et les personnes vulnérables lorsqu'il y a des enjeux de cohabitation sociale. Pour en savoir plus sur le service, tapez ÉMMIS dans la barre de recherche sur montreal.ca.

◆ Mise aux normes de la piscine Ferland

Réduire l'empreinte énergétique de nos bâtiments et des équipements municipaux est l'un des objectifs fixés par l'arrondissement dans son Plan climat. La rénovation majeure et la mise aux normes de la piscine Ferland et du pavillon des baigneurs en y installant un système de filtration moins énergivore ainsi que la réfection d'une partie de l'enveloppe extérieure du bâtiment est l'un des résultats concrets de notre Plan. Au cours de l'été, la piscine sera de nouveau accessible au public et vous pourrez en profiter. Bonne baignade!

◆ Une subvention à connaître!

La subvention pour l'utilisation de produits durables pour les menstruations, comme les sous-vêtements, les coupes menstruelles et les serviettes hygiéniques lavables, est offerte à Saint-Léonard. Elle s'élève à 50 \$ sur présentation des factures d'achats et d'une preuve de résidence notamment. Communiquez avec l'Écoquartier pour en savoir plus: ecoquartierstleonard@gmail.com ou 514 328-8444.

◆ Des nouvelles du Conseil jeunesse de Saint-Léonard

Après une autre édition réussie des soirées d'études guidées à la bibliothèque pour aider les jeunes à l'approche des examens, le Conseil jeunesse travaille en collaboration avec Horizon Carrière sur un projet de formation. Nommé *Innove et Entreprennds*, ce projet visera à initier les jeunes de 14 à 20 ans à l'entrepreneuriat en leur donnant les outils nécessaires pour transformer leurs talents et passions en projets concrets. Le but: leur offrir des connaissances pratiques sur la création d'entreprise, la gestion de projet et la planification financière. Gardez l'œil ouvert!

SOMMET DE L'EST

En avril dernier, s'est tenue la deuxième édition du Sommet de l'Est, au Stade olympique de Montréal. L'arrondissement y était représenté par un kiosque qui présentait les projets en cours et à venir sur le territoire de l'arrondissement. Ici, les élus de l'arrondissement posent en compagnie de Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger et du directeur d'arrondissement, Steve Beaudoin. Cette rencontre permet chaque année de mettre de l'avant les forces de l'Est de l'Île de Montréal et de développer des partenariats spécifiques pour notre territoire.



SOMMET DES ORGANISMES

Les 29 et 30 avril derniers à la Maison du Loisir et du Sport, Saint-Léonard a tenu son premier Sommet des organismes partenaires. Étaient présents, tous les acteurs de l'arrondissement qui travaillent à coconstruire le futur de Saint-Léonard, dans le cadre des changements qu'engendrera le prolongement de la ligne bleue du métro. Près de 125 personnes ont participé à ces deux jours d'échanges fructueux au cours d'ateliers et de discussions sur des sujets tels que : le développement social, la culture, les loisirs, l'accessibilité universelle, l'urbanisme, etc. Les élus de l'arrondissement posent ici en compagnie du directeur de l'arrondissement, Steve Beaudoin, du directeur-général des Alouettes de Montréal, Danny Maciocia et d'Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM).



©Sylvain Gagnon

ASSISES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

À l'occasion de la soirée gala des Assises 2025 de l'Union des municipalités du Québec, le maire de l'arrondissement, M. Michel Bissonnet, a reçu un prix Hommage aux 20 ans de carrière en politique municipale. « Je suis très touché de recevoir ce prix hommage que je souhaite dédier à mes concitoyennes et mes concitoyens de Saint-Léonard qui, depuis plus de 45 ans, me soutiennent et me motivent à accomplir chaque jour le service public de proximité qui me tient tant à cœur. Être au service de la population léonardoise est un honneur et un plaisir, et ce, depuis le tout premier jour. » a-t-il déclaré.

20 ans

Michel Bissonnet

Maire
Arrondissement
de Saint-Léonard
(Ville de Montréal)



Élu à Saint-Léonard pour la première fois il y a 47 ans, M. Bissonnet a marqué la scène municipale, notamment en tant que maire de 1978 à 1981 et de 2008 à aujourd'hui, tout en étant actif sur la scène provinciale en tant que député et président de l'Assemblée nationale. Il a également occupé plusieurs postes importants au sein de la Ville de Montréal, notamment en siégeant au comité exécutif et sur les conseils d'administration de l'UMQ et de la FCM.

Sécurité des piscines résidentielles : réglementation et inspection

Pour diminuer les risques d'accidents et de noyade, le gouvernement du Québec a révisé le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ces normes s'appliquent à toutes les piscines, y compris les bains à remous, qu'elles soient hors terre, creusées ou démontables. Il est essentiel de s'assurer que votre piscine respecte ces nouvelles exigences **avant le 30 septembre 2025. Ne tardez pas!**

Bon à savoir :

- Avant d'entreprendre tout travail lié à l'installation d'une piscine, il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation de l'arrondissement.
- Voici les règles à suivre pour une clôture de sécurité autour d'une piscine :
 - ◆ La hauteur de la clôture doit être comprise entre 1,20 m et 1,80 m ;
 - ◆ La clôture doit être munie d'une porte pourvue d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur, dans la partie supérieure de la porte, et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement ;
 - ◆ Une distance minimale de 1 m doit être laissée libre entre la paroi de la piscine et la clôture ;
 - ◆ La clôture ne doit présenter aucune brèche de plus de 10 cm de diamètre, ni comprendre d'élément pouvant faciliter l'escalade ;
 - ◆ La clôture doit être fixe et non amovible.

Attention : d'autres règles peuvent également s'appliquer selon les spécificités des installations.

L'arrondissement de Saint-Léonard effectue l'inspection des piscines résidentielles depuis le printemps 2025.

Assurez-vous que votre installation est conforme avant la date limite!

Pour toute question : permisse@montreal.ca.
Vous pouvez également rencontrer nos agents du cadre bâti en vous rendant au comptoir des permis.

Consultez la réglementation en ligne sur montreal.ca.



Il vous faut un permis pour vos rénos!

Saviez-vous que la plupart des travaux de rénovation nécessitent un permis?

Pourquoi?

Afin de vous assurer que votre projet, petit ou grand, respecte les lois et différents règlements municipaux en vigueur, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie de votre milieu. Que ce soit pour des travaux de construction, de rénovation ou de transformation à l'intérieur ou à l'extérieur, le remplacement de portes et fenêtres, la réfection d'une toiture ou d'un balcon, l'installation d'une piscine, l'abattage d'un arbre, l'aménagement de votre terrain, ou autres, vous devez effectuer une demande de permis.

Le comptoir des permis de l'arrondissement est là pour vous accompagner dans vos démarches. Lors du dépôt d'une demande, vous devrez avoir en main certains documents variant selon la nature du projet (ex. : certificat de localisation, description des travaux, soumission, plans professionnels, procuration).

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons soit à :

- Consulter le site internet de l'arrondissement au montreal.ca/saint-leonard ;
- Communiquer par courriel à l'adresse permisse@montreal.ca ;
- Visiter le comptoir des permis au : 8400, boulevard Lacordaire

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi
8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi et vendredi
8 h 15 à 12 h

Les nouvelles de la saison

Un aperçu des travaux à venir

Chaque année, entre la fin du mois d'avril et le mois de novembre, plusieurs chantiers sont planifiés dans l'arrondissement. Voici une liste des plus importants qui sont en cours ou à venir :

- Réfection des rues locales (mai à août 2025)
 - ◆ rue Dollier, de la rue de Paimpol à la rue de Loyola
 - ◆ rue de la Haye
 - ◆ rue de Sillery, de la rue Daudet au boulevard Provencher
 - ◆ rue Daudet, de la rue de Sillery à la rue Jean-Talon Est
 - ◆ rue Châtelet, de la rue du Cap à la rue Louis-XIV
- Réfection du pavage des rues artérielles (au cours de l'été)
 - ◆ boulevard Viau, du boulevard Robert au boulevard des Grandes-Prairies
 - ◆ boulevard Langelier entre la rue Bombardier et la limite nord de l'arrondissement
- Construction d'une surface synthétique dans l'aire de jeu 18 mois à 5 ans du parc Luigi-Pirandello
- Construction de dalles de béton pour l'installation de mobilier urbain sur le boulevard Langelier
- Aménagements pour rendre le parc Coubertin résilient aux fortes pluies (de septembre à octobre)

- Construction d'une nouvelle aire de jeu 6 à 12 ans au parc Giuseppe-Garibaldi (de juin à novembre)
- Construction d'un parc à chiens au nord de l'intersection du boulevard Viau et de la rue J.-B.-Martineau (de septembre à octobre)
- Aménagement d'une portion de la rue Puyseaux en espace vert (au cours de l'automne)
- Projet de sécurisation des intersections à proximité des écoles : (août à septembre)
 - ◆ rue Belcourt/boulevard Lavoisier où trois saillies drainantes et/ou végétalisées seront construites
 - ◆ rue Belcourt/rue Belherbe où trois saillies drainantes et/ou végétalisées seront construites
 - ◆ rue de Coulanges/rue Honoré-Mercier où une saillie drainante sera construite
- Construction de 35 fosses d'arbres agrandies situées sur diverses rues locales (août à septembre)
- Réfection de trottoirs et de cours d'eau :
 - ◆ réfection mineure de trottoirs sur le boulevard Langelier, entre la rue Bombardier et le boulevard des Grandes-Prairies
 - ◆ réfection mineure de trottoirs et correction de profils de cours d'eau situés sur diverses rues locales

Pour plus de détails :

➔ <https://montreal.ca/services/info-entraves-et-travaux>

Un projet-pilote pour lutter contre les inondations

L'arrondissement de Saint-Léonard a lancé un projet-pilote en partenariat avec le Service de l'eau de la Ville de Montréal et l'organisme à but non lucratif (OBNL) Écohabitation. Ce projet consiste à évaluer la faisabilité de rendre une maison complètement étanche par l'évaluation et la réalisation de divers travaux sous la supervision d'Écohabitation. Il s'agit d'un organisme indépendant qui accompagne, depuis 20 ans, les professionnels et les particuliers dans la réalisation de leurs projets de rénovations durables. Les frais de travaux sont à la charge des propriétaires, mais l'OBNL les accompagnera dans les démarches de demandes de subventions. Le processus est en cours et les avancées seront relayées dans les prochains numéros du magazine.



Plus de logements autour du futur métro



Pour lutter contre la crise du logement au Québec, la nouvelle Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (projet de loi 31), en vigueur depuis février 2024, permet d'en accélérer la construction. En effet, la loi confère aux municipalités le pouvoir de ne plus soumettre certains projets immobiliers au processus d'approbation référendaire toutefois, ils sont soumis à une consultation publique, même s'ils ne respectent pas certaines dispositions de ses règlements d'urbanisme (hauteur du bâtiment, marges, etc.)

Comme il est essentiel de prévoir les structures nécessaires pouvant soutenir ce développement immobilier avant que la construction des édicules ne soit faite et, pour ne pas freiner le chantier du prolongement de la ligne bleue, le promoteur doit obtenir les autorisations réglementaires quant au projet de développement dans un échéancier serré.

L'arrondissement a ainsi tenu, en mai dernier, trois assemblées publiques de consultation pour présenter trois nouveaux projets immobiliers dans le cadre de la Loi 31 et qui représentent au total plus de 2 000 nouveaux logements.

- Le premier projet, du groupe Magri, est un bâtiment mixte, commercial et résidentiel, à l'angle des rues Jean-Talon Est et Buies, lequel comprendra des commerces au rez-de-chaussée et 102 logements locatifs aux étages.
- Le deuxième projet, du groupe Mach, prévoit la construction d'un bâtiment mixte, qui inclut de l'habitation, du commercial, du public et de l'institutionnel. Le bâtiment est composé de cinq tours, lesquelles s'élèveraient sur 25, 22, 20, 20 et 17 étages à même le site de la future station Langelier au coin de la rue Jean-Talon Est. Il comporterait environ 1 500 unités résidentielles dont 250 unités de logements sociaux et notamment une place publique et un centre culturel.
- Le troisième projet, du Groupe Mach, prévoit la construction d'un bâtiment mixte comportant de l'habitation, du commercial, du public et de l'institutionnel. Le bâtiment est composé de trois tours, lesquelles s'élèveraient sur 11, 16 et 19 étages, à même le site de la future station au coin du boulevard Lacordaire et de la rue Jean-Talon Est. Cela représente 485 unités résidentielles, dont 76 unités de logements sociaux, ainsi que des espaces commerciaux et des locaux communautaires avec deux étages de stationnement souterrain.

Le Projet ligne bleue progresse !



Secteur Lacordaire



Secteur Langelier

Photos : Julien Perron-Gagné

La construction des nouvelles stations est bel et bien entamée dans les secteurs Viau, Lacordaire et Langelier. Le sous-sol montréalais étant constitué de roche calcaire très dure, les travaux d'excavation qui occupent les équipes actuellement sont particulièrement ardues, mais l'échéancier prévu est respecté.

Visitez stm.info/fr/projet-ligne-bleue pour en savoir plus sur les nouvelles stations de métro qui transformeront votre quartier.

Bon à savoir :

- L'accès aux commerces et aux résidences est assuré en tout temps ;
- Malgré les tronçons entravés sur la rue Jean-Talon Est, la circulation locale est possible entre les chantiers.



Rappel des obligations des propriétaires de chiens

L'arrondissement de Saint-Léonard rappelle aux propriétaires de chiens, en vertu du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012) de la Ville de Montréal, qu'ils ont des obligations à respecter en se promenant avec leur animal dans les sentiers des 10 grands parcs de l'arrondissement. Parmi lesquelles :



Tenir leur animal avec une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m



Faire porter un harnais ou un licou attaché à la laisse de leur animal s'il pèse 20 kg et plus



Maîtriser leur animal en tout temps



Ramasser les excréments de leur animal et les jeter dans une poubelle



Veiller à ce que leur animal ne nuise pas à la paix d'autrui et à la sécurité publique



Posséder un permis valide pour leur animal et le renouveler chaque année

Le non-respect de ces règlements peut mener à une amende.

3 QUESTIONS FRÉQUENTES AU 311

1. « SI MON VOISIN NE SE GARE PAS DANS SA PLACE RÉSERVÉE POUR PERSONNE HANDICAPÉE, PUIS-JE L'UTILISER ? »

La réponse est non, si vous n'avez pas de vignette. Il est important de comprendre que l'attribution d'une place réservée pour personne handicapée se fait sur demande, mais elle n'est pas attribuée à une personne spécifique. Toute personne possédant une vignette délivrée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut utiliser cet espace. Donc, si vous ne détenez pas cette vignette, vous commettez une infraction en vous y stationnant.



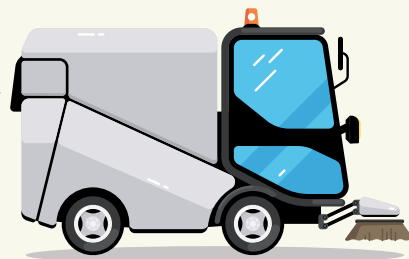
2. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA CARTE DE BIBLIOTHÈQUE ET LA CARTE LOISIRS SAINT-LÉONARD ?

Il n'y en a plus ! Si autrefois, il y avait deux cartes, depuis quelques années déjà, la carte de loisirs nécessaire pour s'inscrire aux activités sportives et la carte de bibliothèque de Saint-Léonard ont fusionné. Votre carte de bibliothèque vous sert également pour l'inscription aux activités. Procurez-vous cette carte à la bibliothèque ou au Bureau Accès Montréal de Saint-Léonard.



3. POURQUOI LE BALAI MÉCANIQUE N'EST PAS PASSÉ PENDANT L'INTERDICTION DE STATIONNER ?

Il arrive que les balais mécaniques se brisent pendant la tournée et qu'aucun appareil ne soit disponible pour le remplacer immédiatement.



Avec la grande quantité de gravier accumulée pendant l'hiver, il arrive aussi que le balai doive être vidé à mi-parcours et qu'il ne complète pas son passage le jour même par manque de temps. Quoiqu'il en soit, plusieurs passages sont nécessaires avant l'élimination de tous les débris. Le parcours complet du territoire est complété après environ 4 à 6 semaines.



Comment rester en contact avec l'arrondissement ?

Pour vous tenir informé de ce qui se passe dans votre arrondissement, il y a plusieurs moyens :

Consultez notre site Internet : montreal.ca/saint-leonard ou contactez-nous par téléphone en composant le **311**.



Rejoignez nos pages Facebook

facebook.com/stleonard
facebook.com/biblioculturesaintleonard

Abonnez-vous à nos infolettres



Pour suivre les sessions du conseil d'arrondissement en direct ou en différé, consultez notre page YouTube :



Avis et alertes. Abonnez-vous !

Avis et alertes

Restez informé des fermetures de rues ou d'installations, des avis d'ébullition d'eau ou encore des travaux à venir, en créant un compte citoyen sur montreal.ca.

Vous recevrez par texto ou par courriel les Avis et alertes qui concernent votre quartier.



Possédez-vous une trousse d'urgence 72 heures ?

En tout temps, avoir une trousse d'urgence 72 heures sous la main vous permettra de réagir plus rapidement lors d'une situation d'urgence. Vous serez prêts à affronter une tempête majeure, une panne d'électricité prolongée, une inondation, etc.

Pour savoir comment la préparer, consultez notre article en scannant ce code QR :



ou en tapant : <https://montreal.ca/articles/preparer-une-trousse-durgence-3279>



Que faire lors d'une canicule ?

Suivez nos conseils pour vous protéger durant une vague de chaleur.

- ◆ Boire beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif.
- ◆ Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- ◆ Prendre une douche ou un bain ou se rafraîchir avec une serviette mouillée.
- ◆ Réduire les efforts physiques intenses.
- ◆ Porter des vêtements légers et de couleurs claires.
- ◆ Boire avec modération les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine ou très sucrées, car elles déshydratent.

Quels sont les lieux publics où se rafraîchir à Montréal lorsqu'il fait très chaud ?

Aréna, bibliothèque, piscine, pavillons de parcs... Durant une canicule, les heures d'ouverture de nombreux lieux publics pourraient être prolongées. Pensez à vérifier l'horaire avant de vous déplacer en communiquant avec le lieu concerné.

Voici une liste des lieux climatisés qui peuvent vous accueillir :



GRATUIT
Vive l'été!
2025

Apportez vos chaises, coussins ou couvertures.

à la scène culturelle du parc Wilfrid-Bastien!



Crédits photos:
1. Productions Realiva, 2. Yoktown's, 3. et 4. Gracieuseté, 5. Maude Desbois, 6. Peter Graham, 7. Gracieuseté, 8. Gracieuseté de l'OSM, 9. Gracieuseté, 10. Justine Desmarais, 11. (a, b, c, d, e, f, g et h), 12. et 13. Gracieuseté, 14. Manikmati photography, 15. Isabel Rancier, 16. et 17. maison4tiers, 18. Walt Disney Pictures, 19. Marvel Studios, 20. et 21. Dreamworks/Universal Pictures, 22. Universal Pictures

SPECTACLES

- 1 **Montréal Complètement Cirque**
Mardi 8 juillet
Cirque, famille
★ Ateliers d'initiation, 17 h 30
★ Spectacle **Le pyjama du chat**, 19 h (45 minutes)

- 2 **Djely Tapa**
Chanson, pour tous
Mardi 15 juillet, 19 h (75 minutes)
Présenté grâce au soutien de la succession Charles S. Campbell
Gestion de patrimoine Trust Royal

- 3 **Marc Hervieux**
Chanson, pour tous
Vendredi 18 juillet, 19 h (90 minutes)

- 4 **Ayrad**
Chanson, pour tous
Mardi 22 juillet, 19 h (75 minutes)

- 5 **Pitit Ayiti**
Théâtre, pour tous
Mardi 29 juillet, 19 h (65 minutes)
Présenté dans le cadre du CAM en tournée

- 6 **Marco Calliari et ses invités**
Marco Calliari, Mamselle Ruiz, Élage Diouf, Jérôme Charlebois et Yves Lambert
Chanson, pour tous
Vendredi 8 août, 19 h (90 minutes)

- 7 **J'm'en viens chez vous**
Bon Débarras
Théâtre, famille
Mardi 12 août, 19 h (60 minutes)
Présenté dans le cadre de la Livrofête

- 8 **OSM dans les parcs**
Orchestre symphonique de Montréal
Musique, pour tous
Jeudi 21 août, 19 h 30 (90 minutes)
Présenté dans le cadre du CAM en tournée

- 9 **Escales musicales rocambolesques**
Fanfare Fanfaronne
Théâtre, famille
Mardi 26 août, 19 h (50 minutes)

Dans un parc près de chez vous!

PARC COUBERTIN

10 **Dagobert**
Théâtre La Roulotte
Théâtre, famille
Lundi 30 juin, 10 h 30 et 19 h (50 minutes)

PARC LADAUVERSIÈRE

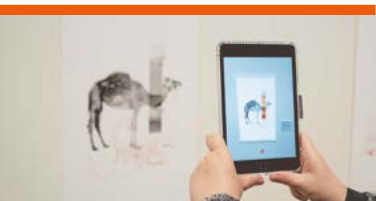
- 11 **Musiciens du Métro**
Musique, pour tous
Les dimanches, 19 h (60 minutes)
 - a ◆ 13 juillet: Alhambra
 - b ◆ 20 juillet: Les Amnésiques
 - c ◆ 27 juillet: Katy Chan y Los Chuneros
 - d ◆ 3 août: Picky Pickers
 - e ◆ 10 août: Banitsa
 - f ◆ 17 août: Kalmo
 - g ◆ 24 août: Flash Back 57-97
 - h ◆ 31 août: Jazz et Bossa Nova

12 **Éphémère, un cirque sous les nuages**
Vague de cirque
Cirque, famille
Vendredi 25 juillet, 19 h (50 minutes)

13 **Stonda**
Musique, famille
Samedi 2 août, 19 h (60 minutes)

14 **Urban Science Brass Band**
Musique, famille
Mardi 5 août, 19 h (60 minutes)

15 **Le Roi Boréal**
Carl Veilleux
Art numérique, famille
Vendredi 15 août, 21 h 40 (30 minutes)



◆ Le 10 septembre: ★ Vernissage de fermeture, 17 h 30
★ Ciné-conférence, 18 h 30

CINÉ-LUNE

Cinéma, famille.
À partir du coucher du soleil

16 **Elli et l'équipe des monstres**
◆ Jeudi 3 juillet, parc Luigi-Pirandello
◆ Vendredi 4 juillet, parc Ladauversière

17 **Hola Frida**
◆ Jeudi 10 juillet, parc Coubertin
◆ Vendredi 11 juillet, parc Ladauversière

18 **Capitaine América: Le meilleur des mondes**
◆ Jeudi 17 juillet, parc Delorme
◆ Jeudi 7 août, parc Coubertin

19 **Blanche-neige**
◆ Jeudi 24 juillet, parc Ferland
◆ Vendredi 25 juillet, parc Ladauversière

20 **Super Chien**
◆ Jeudi 31 juillet, parc Luigi-Pirandello
◆ Vendredi 1^{er} août, parc Ladauversière

21 **Robot Sauvage**
◆ Jeudi 14 août, parc Delorme
◆ Vendredi 15 août, parc Ladauversière suivi du spectacle **Le Roi Boréal** à 21 h 40

22 **Wicked**
◆ Vendredi 29 août, parc Ladauversière

EXPOSITION À LA GALERIE PORT-MAURICE

Tracés de voyage
Ugo Monticone
Art numérique, pour tous
Du 11 juin au 14 septembre
Bibliothèque de Saint-Léonard



La décision d'annuler en cas de pluie est prise à la dernière minute. Prenez une chance de vous déplacer: la météo est imprévisible!
Renseignements: 311 ou culturesaintleonard@montreal.ca
FB/biblioculturesaintleonard

GRATUIT

Vive l'été!
2025

à la
bibliothèque!



LANCEMENT DU CLUB DE LECTURE

Samedi 14 juin

INSCRIPTION ET PARCOURS DU MONDE

3 à 7 ans, 10 h 30 à 12 h

Attrape ton passeport et embarque pour un voyage inoubliable aux quatre coins du monde! Explore des villes et des quartiers grouillants de vie. Ouvre grand les yeux... et ton esprit! Un grand voyage t'attend tout au long de l'été et notre parcours du monde n'est que le début de l'aventure.

Entrée libre

INSCRIPTION ET ATELIER DE BRICOLAGE

8 à 13 ans, 13 h 30 à 16 h

Inscris-toi au Club de lecture d'été TD et fais partie des milliers de jeunes qui y participent. Viens chercher ton carnet de lecture et crée un signet personnalisé avec ton propre drapeau.

Entrée libre



LES JEUX DU MONDE

Présenté par Ludopolis
Activité financée par



8 à 13 ans, 14 h à 16 h

Explorez des jeux provenant de diverses cultures, tous aux règles simples et accessibles. Chaque participant aura l'occasion d'expérimenter des jeux fascinants.

Sur inscription

Club de lecture d'été TD 2025

Le Club de lecture d'été TD encourage les enfants à découvrir le plaisir de lire, peu importe où ils se trouvent pendant l'été.

VOYAGER À TRAVERS L'ÉCRAN

Ces mercredis, 18 h • Familles

- 18 juin: Les avions
- 25 juin: Moana 2
- 2 juillet: Mulan
- 9 juillet: Ratatouille
- 16 juillet: Aventures à Zambézie
- 23 juillet: Comme des bêtes
- 30 juillet: Empereur nouveau genre
- 6 août: Le caillou et le pingouin

Venez voyager en famille le temps d'un film. Tous les films sont présentés en français.

Entrée libre, places limitées

LES PETITS GLOBE-TROTTEURS

Tous les jeudis du 19 juin au 7 août,
10 h 30 à 11 h 15 • 3 à 6 ans

Les jeudis matin, on part à l'aventure. Chaque semaine, on explore un nouveau continent lors de ces heures du conte thématique.

Sur inscription



CHHHHHUT! ON LIT.

Les jeudis du 19 juin au 7 août,
16 h à 17 h 30 • 9 à 13 ans

Chaque semaine, la bibliothèque offre une période de lecture silencieuse pour encourager la lecture. Tu peux apporter ton propre livre ou en choisir un sur place. À la fin, il y a 15 minutes pour discuter des lectures de chacun.

Entrée libre

Pour les inscriptions aux activités,
rendez-vous à la bibliothèque.

FAITES LE TOUR DU MONDE

Présenté par Éducazoo
Activité financée par



Samedi 21 juin, 13 h 30 • 8 à 13 ans

Saviez-vous que l'anatomie d'un animal en dit long? Parcourez tous les continents afin de découvrir comment les animaux s'adaptent à leur climat!

Sur inscription

VOYAGER À TRAVERS LE MONDE AVEC MINECRAFT EN PÂTE À MODELER

Présenté par Kokobrik

Mercredi 25 juin, 15 h • 6 à 9 ans

Les enfants combinent Minecraft et l'art du modelage pour recréer des outils, des personnages et des monuments en pâte à modeler, tout en explorant les merveilles architecturales de la planète. Une aventure ludique et éducative qui mêle jeu vidéo et créativité manuelle.

Sur inscription

7 ACTIVITÉS SUR 7 CONTINENTS

Activité financée par Les Amis de la Bibliothèque de Montréal

Ces vendredis, 16 h à 17 h 30 • 8 à 13 ans

- 27 juin: Hameçon magique de Maui
- 4 juillet: Sushis sucrés
- 11 juillet: Londres en papier
- 18 juillet: Hiéroglyphes et l'Afrique
- 25 juillet: Pixel art de la Terre
- 1^{er} août: Bataille navale géante
- 8 août: Igloo

Chaque vendredi, viens explorer un continent différent de façon ludique. Voyage à travers le bricolage, les quiz et le jeu.

Sur inscription

AVIONS FANTASTIQUES

Présenté par Sciences en folie
Activité financée par



Samedi 5 juillet, 14 h • 8 à 13 ans

Cette activité permettra d'explorer le monde de l'aéronautique en découvrant les forces du vol. Tu pourras enfin savoir comment les avions volent!

Sur inscription

VOYAGE EN PYJAMA

**Lundi 7 juillet,
Mardi 22 juillet,
Mardi 5 août,
19 h à 19 h 45**

3 à 7 ans

Quoi de mieux que de finir la journée avec une heure du conte en pyjama? Amenez votre enfant en pyjama pour un dernier voyage avant le dodo. Les toutous sont aussi les bienvenus.

Sur inscription



LES EXPLORATEURS EN MOUVEMENT: UN TOUR DU MONDE EN PAPIER DÉCOUPÉ

Samedi 12 juillet, 14 h à 16 h • 8 à 13 ans

Rejoins notre atelier d'animation en papier découpé pour une aventure éducative et créative. Tu apprendras les bases de l'animation image par image en explorant différents continents. Chaque participant créera ses propres personnages et décors en papier pour raconter une histoire unique de voyage à travers le monde.

Sur inscription

CARTES INTERACTIVES

Présenté par Décode le code

Samedi 19 juillet, 10 h 30 • 9 à 13 ans

Explorez les différentes cultures du monde tout en créant des circuits électriques avec une carte du monde.

Sur inscription

À LA DÉCOUVERTE DE NOS RACINES!

RÉALISATION D'UNE CAPSULE VIDÉO

Samedi 26 juillet, 14 h à 16 h • 8 à 13 ans

Participe à un atelier créatif où tu pourras réaliser des capsules vidéo sur tes origines à l'aide d'un iPad. Cet atelier vise à promouvoir la diversité et l'inclusion, tout en développant des compétences en communication et en technologie. À la fin, tu auras un court reportage vidéo à partager avec ta famille et tes amis.

Sur inscription

MEXIQUE - PAYS DE COULEURS

Présenté par Nous les arts
Samedi 2 août, 10 h 30

8 à 13 ans

Viens à la rencontre du Mexique, un pays coloré et festif. Du taco à la «Día de los Muertos», tu apprendras plein de choses sur les gens et les traditions qui habitent ce beau pays. La fiesta continuera avec la confection d'une jolie pignata présentée sur un bâton de bambou.

Sur inscription

L'ART TRADITIONNEL HAUDENOSAUNEE: CONFECTION D'UNE POUPÉE EN ÉPIS DE MAÏS

Samedi 9 août, 14 h à 16 h • 8 à 13 ans

Découvre la légende des Trois Sœurs (maïs, haricots et courges) et l'importance de ces plantes dans la culture et l'agriculture des Haudenosaunee. Utilise des matériaux naturels comme des épis de maïs et des feuilles pour créer une poupée unique avec des techniques traditionnelles.

Sur inscription

LIVROFÊTE Mardi 12 août, 18 h

Scène culturelle du parc Wilfrid-Bastien

Pour terminer le Club de lecture TD en beauté, vous êtes conviés à la Livrofête. Spectacle et prix seront au rendez-vous! Vous êtes invités à apporter vos chaises extérieures.

Entrée libre, places limitées

En cas de pluie, l'activité aura lieu à la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE VIENT À VOUS DANS LES PARCS

Cet été, prenez une pause lecture au parc Ladauversière avec la bibliothèque.

- Les vendredis 4, 11 et 25 juillet et 1^{er}, 15 et 29 août, de 18 h 30 à 20 h 30



PRÊT D'ÉQUIPEMENT DE PLEIN AIR

Saviez-vous que la bibliothèque de Saint-Léonard offre le prêt d'équipement de plein air? Bâtons de marche, boussoles, ensembles d'observation plein air pour la faune et la flore, lampes frontales, cerfs-volants et vélos d'équilibre pour enfants peuvent être empruntés gratuitement pour une durée de 7 jours.

Ce service s'inscrit dans le cadre de circonflexe, un programme coordonné par Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) qui est rendu possible grâce au soutien du ministère de l'Éducation.



EMPRUNTEZ des semences, des outils et de l'équipement de jardinage: trousse pour enfant, ensembles de jardinage, outils petits et grands formats, jardinets, etc.

CONSULTEZ nos catalogues de semences et d'outils en bibliothèque ou sur montreal.ca/saint-leonard

(RE)DÉCOUVREZ notre jardin éducatif! Vous y trouverez des légumes, des fines herbes et des fleurs comestibles à partager, un piano public et une nouvelle exposition sur l'héritage agricole de Saint-Léonard.

LIVRES DANS LA RUE

Des animatrices chevronnées partageront le plaisir de la lecture avec les enfants de 4 à 12 ans.

- **Parc Ferland:** les jeudis 3, 17, 31 juillet et 14 août, de 15 h à 16 h 30
- **Parc Hébert:** les lundis 7, 21 juillet et 4 août, de 15 h à 16 h 30



GRATUIT

Vive l'été!
2025

Dans un parc
près de chez vous!



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES GRATUITES

Ces activités peuvent être annulées s'il pleut (ne seront pas reportées)

MARCHE ET COURSE

Les mardis, de 10 h 30 à 11 h 30 du 8 juillet au 19 août
Parc Delorme

ESSENTRICS*/ÉTIREMENT FLO

Les lundis, de 19 h à 20 h du 7 juillet au 18 août
Agora du parc Delorme

YOGA

Les mercredis, de 19 h à 20 h et les samedis, de 11 h à 12 h du 9 juillet au 23 août
Agora du parc Delorme



BASKETBALL

Les terrains de basketball sont ouverts en fonction de l'horaire du parc correspondant.
Parcs Coubertin, Delorme, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Hébert, Pie-XII et complexe sportif de Saint-Léonard

BOCCE EXTÉRIEUR

Une allée (allée 4) par parc (sauf Delorme) est disponible pour jouer au bocce.

Vous devez demander au gardien du parc pour accéder au terrain et vous devez apporter votre propre matériel.

DANSE SCÈNE CULTURELLE DU PARC WILFRID-BASTIEN

■ Club de l'âge d'or Nuova-Forza: les lundis, du 2 juin au 25 août, dès 18 h 30

■ Le cercle du 3^e âge de Saint-Angèle: les mercredis, du 4 juin au 27 août, dès 18 h 30

PARC LADAUVERSIÈRE

■ Club social des jeunes de Ladauversière: les samedis, du 9 août au 6 septembre, dès 19 h 30



PISCINES ET JEUX D'EAU JEUX D'EAU*

Tous les jours, de 8 h à 20 h jusqu'à la fin septembre
Parcs Coubertin, Delorme, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Luigi-Pirandello et Wilfrid-Bastien

PATAUGEAIRES*

Tous les jours, de midi à 20 h du 14 juin au 24 août
Parcs Ladauversière** et Pie-XII

PISCINES*

Tous les jours, de midi à 20 h Du 14 juin au 18 août
Parc Giuseppe-Garibaldi

Du 14 juin au 24 août
Parcs Hébert et Pie-XII

Du 21 juin au 24 août
Parc Ladauversière**

Du 10 juillet au 18 août
Parc Ferland

* En période de canicule, l'ouverture peut être prolongée jusqu'à 21 h

** La piscine et la pataugeoire du parc Ladauversière seront ouvertes, si la température le permet, de midi à 17 h, les 30 et 31 août, ainsi que le 1^{er} septembre.



PARC DE PLANCHE À ROULETTES

Selon l'horaire du parc
Parc Delorme



SOCCER LIBRE

L'activité peut être annulée si le terrain est réservé.

Terrains clôturés

PARC LADAUVERSIÈRE

(terrain nord)
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 15 h

PARC LUIGI-PIRANDELLO

Du mardi au samedi, de 15 h à 17 h

PARC PIE-XII

Du mardi au vendredi, de 15 h à 17 h et le samedi, de 17 h 30 à 19 h 30

TERRAIN NATUREL DU COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-LÉONARD

Du mardi au samedi, de 15 h à 17 h

Terrains libres

PARC GIUSEPPE-GARIBALDI ET PARC HÉBERT

Du lundi au dimanche, de 7 h à 23 h

TERRAIN SYNTHÉTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-LÉONARD

Du lundi au vendredi, de 14 h 45 à 17 h

L'activité peut être annulée pour la tenue d'un événement spécial ou réservations du terrain.

PICKLEBALL

Du lundi au dimanche, de 8 h à 23 h
Jusqu'au 24 octobre
Réservations obligatoires sur loisirs.montreal.ca
Parc Giuseppe-Garibaldi

TENNIS

Du lundi au dimanche, de 8 h à 23 h
Jusqu'au 24 octobre
Réservations obligatoires sur loisirs.montreal.ca
Parcs Coubertin, Ferland, Hébert, Ladauversière, Luigi-Pirandello, Pie-XII et Wilfrid-Bastien

TENNIS 40-0

Contactez l'école tennis 40-0 pour inscription aux activités (enfants et adultes) et accès au terrain de tennis du parc Delorme: 514 322-4605 ou tennis40-0.ca.



VOLLEYBALL

Les terrains de volleyball sont ouverts en fonction de l'horaire des parcs.
Complexe sportif Saint-Léonard, parcs Ferland et Ladauversière

RÈGLES D'UTILISATION DES TERRAINS SPORTIFS

- ◆ Respecter l'usage du terrain
- ◆ Respecter les horaires d'utilisation
- ◆ Suivre les consignes du personnel et demeurer courtois avec les autres
- ◆ Les poussettes, les vélos et les trottinettes, de même que les chiens, la nourriture et les boissons doivent demeurer à l'extérieur du terrain.
- ◆ Tout ce qui pourrait abimer la surface de jeu est interdit (ex. : gomme, talons, etc.).

PRÊT DES ÉQUIPEMENTS DANS LES PARCS

Été comme hiver, il est possible d'emprunter des équipements variés dans plusieurs parcs de l'arrondissement. Venez vous amuser avec du matériel sportif et de plein air, et ce, tout à fait gratuitement.

Offert dans les parcs suivants : Coubertin, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Hébert, Ladauversière, Luigi-Pirandello et Pie-XII.

Les équipements peuvent être empruntés tous les jours, de 10 h à 19 h. Vous devez présenter votre carte Accès Saint-Léonard valide ou une carte d'identité avec photo et adresse démontrant que vous résidez à Saint-Léonard.



CONNAISSEZ-VOUS LA STATION CONNECTÉE DU PARC WILFRID-BASTIEN ?

Située près du stationnement du côté du boulevard Lacordaire, la station connectée *Box-Up* est un ensemble de casiers connectés qui contiennent du matériel de sport et de loisir mis à la disposition de la population gratuitement et en libre-service.

À l'intérieur des casiers, vous pouvez trouver, par exemple, un ensemble de Spikeball, un ballon ou encore des échasses. Le matériel est renouvelé régulièrement selon les saisons.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Téléchargez l'application gratuite sur votre cellulaire et créez votre profil.
2. Choisissez l'activité en sélectionnant un casier disponible.
3. Faites votre activité.
4. Retournez vos accessoires en prenant une photo du matériel remis dans le casier à travers la vitre.
5. Le mode d'emploi est expliqué à même les casiers.



ORGANISMES PARTENAIRES

Savez-vous qu'à Saint-Léonard il y a plusieurs organismes qui offrent des activités pour les jeunes ?

- Culture
- Développement commercial
- Développement social
- Environnement
- Sports et loisirs

Pour plus d'information et pour vous inscrire, regardez toutes les modalités dans le Bottin des organismes partenaires disponible au Bureau Accès Montréal de Saint-Léonard, à la bibliothèque, dans les aérnas et les pavillons de parcs ainsi que sur montreal.ca/saint-leonard.



LE BÉNÉVOLAT VOUS INTÉRESSE ?

Découvrez les opportunités de bénévolat qui s'offrent à vous dans l'arrondissement de Saint-Léonard en consultant le Bottin des organismes.



LES MARCHÉS AUX PUCES DE SAINT-LÉONARD

L'arrondissement de Saint-Léonard, en collaboration avec les clubs de l'âge d'or organise des marchés aux puces, les samedis :

- 28 juin, au parc Giuseppe-Garibaldi
- 12 juillet, au parc Giuseppe-Garibaldi
- 27 septembre, au parc Delorme
- 11 octobre, au parc Giuseppe-Garibaldi
- 25 octobre, au parc Giuseppe-Garibaldi

Inscriptions : un mois avant l'événement sur loisirs.montreal.ca

Surveillez les suppléments d'information à paraître sur montreal.ca/saint-leonard ou sur facebook.com/stleonard.



Suivez l'agenda communautaire de Concertation Saint-Léonard, en visitant : concertationstleonard.com/agenda



SÉCURITÉ URBAINE

Pour en savoir plus sur les activités de sensibilisation en sécurité urbaine menées par l'arrondissement, scannez le code QR.



Vive l'été!
2025

Dans un parc
près de chez vous!



- Accès à mobilité réduite
- Athlétisme
- Baseball
- Basketball
- Bocce
- Circuit d'entraînement
- Football
- Jardin collectif
- Jardin communautaire
- Jeux d'eau
- Jeux d'enfants
- Parc à chiens
- Pavillon
- Pétanque
- Pickleball
- Ping-pong
- Piscine
- Police de quartier
- Site cavernicole
- Skatepark
- Soccer
- Tennis
- Voie cyclable
- Volleyball de plage
- Zone industrielle

INFORMATIONS RÉPERTORIÉES EN AVRIL 2024
Cartographie, conception graphique et réalisation :
DIMENSION DPR inc.

PARCS ET PAVILLONS

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Parc Coubertin
pavillon : 4755, rue Valéry | 5 Parc Giuseppe-Garibaldi
pavillon : 7125, rue Liénart | 9 Parc Pie-XII
pavillon : 5200, boul. Lavoisier |
| 2 Parc Delorme
pavillon : 6060, rue Honfleur | 6 Parc Hébert
pavillon : 7505, boul. Provencher | 10 Parc Wilfrid-Bastien
pavillon : 8180, rue Colletterte |
| 3 Parc Ermanno-La Riccia | 7 Parc Ladauversière
pavillon : 7560, boul. Lacordaire | 11 Complexe sportif Saint-Léonard
5300, boul. Robert |
| 4 Parc Ferland
pavillon : 6020, boul. Lavoisier | 8 Parc Luigi-Pirandello
pavillon : 4550, rue de Compiègne | |

**ÉDIFICES MUNICIPAUX
ET COMMUNAUTAIRES**

- | | |
|---|---|
| 12 Mairie d'arrondissement
et bureau Accès Montréal de Saint-Léonard
8400, boul. Lacordaire 311 | 13 Bibliothèque de Saint-Léonard
et Galerie Port-Maurice
8420, boul. Lacordaire
514 328-8500, poste 8584 |
|---|---|

Biodiversité



Comment préserver
la biodiversité?

Plusieurs projets pour préserver la biodiversité voient le jour dans notre arrondissement. Outre les initiatives de déminéralisation du domaine public, la plantation d'arbres pour faire augmenter notre indice de canopée et les saillies drainantes, de nouvelles initiatives se concrétisent pour donner vie aux résolutions de notre [Plan climat](#).

Le Défi Pissenlit, qui consiste à retarder la tonte de certains espaces verts, au mois de mai, en fait partie. La tonte différenciée aussi. Cette approche écologique s'étend à certains endroits peu utilisés par les citoyens. Elle favorise la biodiversité et améliore la qualité du paysage. Une flore spontanée plus résistante et mieux adaptée à notre climat finit par pousser dans ces lieux. Contrairement à la croyance populaire, ces espaces sont bel et bien entretenus. Des tontes fonctionnelles sont effectuées à certains moments pour limiter la propagation d'espèces envahissantes, ou encore pour délimiter des sentiers.

Prochainement, vous verrez aussi pousser, au parc Wilfrid-Bastien, une microforêt. Implantée dans une partie sous-utilisée du parc, cette petite forêt à croissance rapide permettra de capter plus de CO₂, de diminuer les îlots de chaleur en apportant plus d'ombre et plus de fraîcheur. Elle embellira également notre territoire en diversifiant le paysage. De nombreux arrondissements comme Pierrefonds-Roxboro et Montréal-Nord comptent déjà plusieurs microforêts.

CONCOURS
MAISONS
ET BALCONS
FLEURIS

L'arrondissement lance
son premier concours
d'embellissement!

Inscrivez-vous jusqu'au 8 août, dans les catégories: maison, ou balcon ou commerce et industrie et courez la chance de gagner un prix d'une valeur de 100 \$.

Des critères de sélection s'appliquent comme l'esthétique, l'originalité, l'utilisation de matériaux durables et d'espèce vivaces et indigènes, favorisant la biodiversité en ville!

Les gagnants des trois catégories seront tirés au sort parmi les candidatures répondant aux critères demandés.

Plus de détails ici:



© Jacques Ranger



QUIZ sur la transition écologique

Question 1: Depuis janvier 2025, les matières recyclables acceptées dans le bac (bleu ou vert) peuvent être séparées en trois catégories. En regardant les images ci-dessous, pouvez-vous nommer les trois catégories?



- a. Contenant, sacs et boîtes
- b. Emballages, sacs et imprimés
- c. Contenants, emballages et imprimés

Réponse : c. Contenants, emballages et imprimés.

Question 2: Complétez les noms des matériaux qui sont utilisés pour les contenants et les emballages qu'on peut recycler :

P _ P _ _ _ _ E _ _ E
M _ T _ L _ L _ ST _ _ _ E

Réponse : Les contenants et les emballages peuvent être en papier, verre, métal ou plastique.

Question 3: Comment doit-on déposer les matières recyclables dans le bac?

- a. Séparées les unes des autres
- b. Mélangées, une à l'intérieur de l'autre

Réponse : a. Séparées les unes des autres. Les matières recyclables doivent être séparées pour que les équipements et les employés du centre de tri puissent bien effectuer leur travail. Certains équipements attirent le métal, d'autres utilisent des ventilateurs pour soulever les plastiques légers.

Question 4: Qui finance à 100 % le système de collecte sélective au Québec?

- a. Le gouvernement
- b. Une compagnie privée
- c. Des producteurs

Réponse : des producteurs – soit les détenteurs de marques, les distributeurs et les producteurs en marché de contenants, d'emballages ou d'imprimés au Québec – importe leur taille.



Les Apprentis-jardiniers

Dans le cadre de son programme d'Apprentis-jardiniers, l'Écoquartier de Saint-Léonard a accompagné deux écoles du quartier (école Ferland et école Lambert-Closse) en offrant 16 activités éducatives de jardinage (8 par école), de la semence jusqu'à la récolte. À travers celles-ci, 78 élèves ont eu l'occasion de s'initier aux principes d'agriculture urbaine et d'être sensibilisés à une alimentation saine, écologique et locale. Ils ont eu l'occasion aussi de participer activement au verdissement du quartier dans le but de protéger l'environnement, promouvoir la biodiversité et lutter contre les changements climatiques.

Activités au jardin de l'Écoquartier

Tout au long de la saison estivale, l'Écoquartier est heureux d'inviter les résidents de l'arrondissement, à participer aux activités dans son jardin pédagogique. Allez leur rendre visite! Vous en apprendrez davantage sur l'agriculture urbaine, la préservation du patrimoine génétique des plantes indigènes et la protection des pollinisateurs.

Pour en savoir plus sur ces activités, communiquez avec l'Écoquartier au 514 328-8444 ou ecoquartierstleonard@gmail.com ou inscrivez-vous à leur bulletin d'information sur ecoquartiersaintleonard.org.

Réglementation sur l'usage de l'eau: ce que vous devez savoir

Saviez-vous qu'il existe une réglementation qui encadre l'usage de l'eau tant pour les citoyens que pour les entreprises? Afin d'encourager une consommation responsable et assurer une distribution d'eau adéquate, que ce soit au quotidien ou dans le cadre d'un grand ménage sur votre terrain, voici ce que vous devez savoir.

Ce qui est permis

- L'utilisation d'un système automatisé ou d'un arroseur amovible (ex.: arroseur oscillant, boyau poreux) les journées paires ou impaires, selon que votre adresse municipale est paire ou impaire.
- Le fonctionnement d'un système automatisé entre 3 h et 6 h ou d'un arroseur amovible entre 20 h et 23 h, selon les journées autorisées.
- L'arrosage d'un nouvel aménagement paysager ou d'une nouvelle pelouse tous les jours pendant 15 jours, suivant l'implantation ou l'ensemencement.
- Le fonctionnement d'un bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau obligatoirement muni d'un système de recirculation d'eau.

Saviez-vous que vous pouvez arroser en tout temps, **sauf lorsqu'il pleut**, un potager, une jardinière, une plate-bande ou des végétaux avec un pistolet d'arrosage qui se ferme lorsqu'on le relâche? L'arrosage à l'aide de l'eau amassée dans votre baril d'eau de pluie est permis en tout temps.

Ce qui est interdit et les exceptions

- Nettoyer les surfaces pavées, les patios ou les murs extérieurs avec votre boyau d'arrosage, **sauf entre le 1^{er} avril et le 15 mai** ou pour des raisons de salubrité ou à la suite de travaux qui le justifient (par exemple, des travaux produisant beaucoup de poussière).
- Remplir une piscine entre 6 h et 20 h, **sauf entre le 1^{er} avril et le 15 mai** ou au moment de l'installation d'une nouvelle piscine.
- Utiliser un appareil de climatisation ou de réfrigération utilisant de l'eau potable et qui n'a pas de boucle de recirculation (depuis le 1^{er} janvier 2018).

Ne pas respecter cette réglementation peut vous exposer à des amendes.



Déposez vos appareils électroniques à l'Écoquartier de Saint-Léonard

Les produits électroniques contiennent des matières précieuses comme le verre, le plastique, l'or, l'argent, le cuivre et le palladium, qui doivent être récupérées et recyclées. Apportez vos téléviseurs, moniteurs d'ordinateurs, téléphones portables, imprimantes, systèmes audio/vidéo portables, et plus encore à l'Écoquartier de Saint-Léonard, en respectant les heures d'ouverture inscrites plus bas.

Attention:

- Les données confidentielles stockées dans vos appareils seront effacées adéquatement.
- Le micro-ondes n'est pas considéré comme un appareil électronique et doit être ramassé avec la collecte des encombrants.
- Nous encourageons le réemploi des produits électroniques qui n'ont pas encore atteint la fin de leur vie utile.

Heures d'ouverture de l'Écoquartier:

Lundi: fermé
Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi: 13 h à 17 h
Jeudi: 13 h à 19 h
Vendredi: 13 h à 17 h

* Fermé du 23 décembre 2025 au 6 janvier 2026 pour la période du congé des Fêtes.



Coordonnées:
ecoquartierstleonard@gmail.com
514 328-8444
Site Internet:
ecoquartiersaintleonard.org

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



POUR INFORMATION,
CONTACTEZ LE 311.

Nouveau règlement!

Depuis le 16 avril dernier, **les sacs de plastique sont interdits** dans la collecte des résidus verts, et ce, quelle que soit leur couleur. Ce nouveau règlement s'étend à toute la ville de Montréal. Les contenants acceptés sont désormais : les sacs en papier, les boîtes en carton refermables et la poubelle réutilisable.

Pour ce qui est des branches, il est important de respecter les règles suivantes. Les branches de conifères (y compris de haies de cèdres/thuyas) et de feuillus de 5 cm (2 po) de diamètre maximum, doivent être attachées **avec de la corde de fibre** en fagot de 1 m (3,3 pi) de long, de 50 cm (20 po) de diamètre et de 25 kg maximum.



CE N'EST PAS PARCE QUE ÇA VOUS ENCOMBRE QUE C'EST UN ENCOMBRANT!

Qu'est-ce qu'un encombrant?

C'est un gros objet ou matériau d'origine résidentielle fait d'une seule matière valorisable comme le bois, le métal, le plastique ou toute autre matière recyclable*. Une fois ramassés, les encombrants sont revalorisés.

Ce ne sont pas des ordures!

Chaque année, grâce à cette collecte, 20 000 tonnes de résidus de construction et d'encombrants sont triées et recyclées**.

Exemples d'objets/matériaux acceptés:

- armoire
- baaignoire
- bureau
- four micro-ondes
- grille-pain
- résidus de construction
- toilette

Exemples d'objets/matériaux refusés:

- bonbonnes de propane
- matelas et meubles rembourrés
- miroir et verre brisé
- pneus
- produits électroniques

Pour connaître l'ensemble des objets et matières acceptés ou refusés, scannez ce code QR:



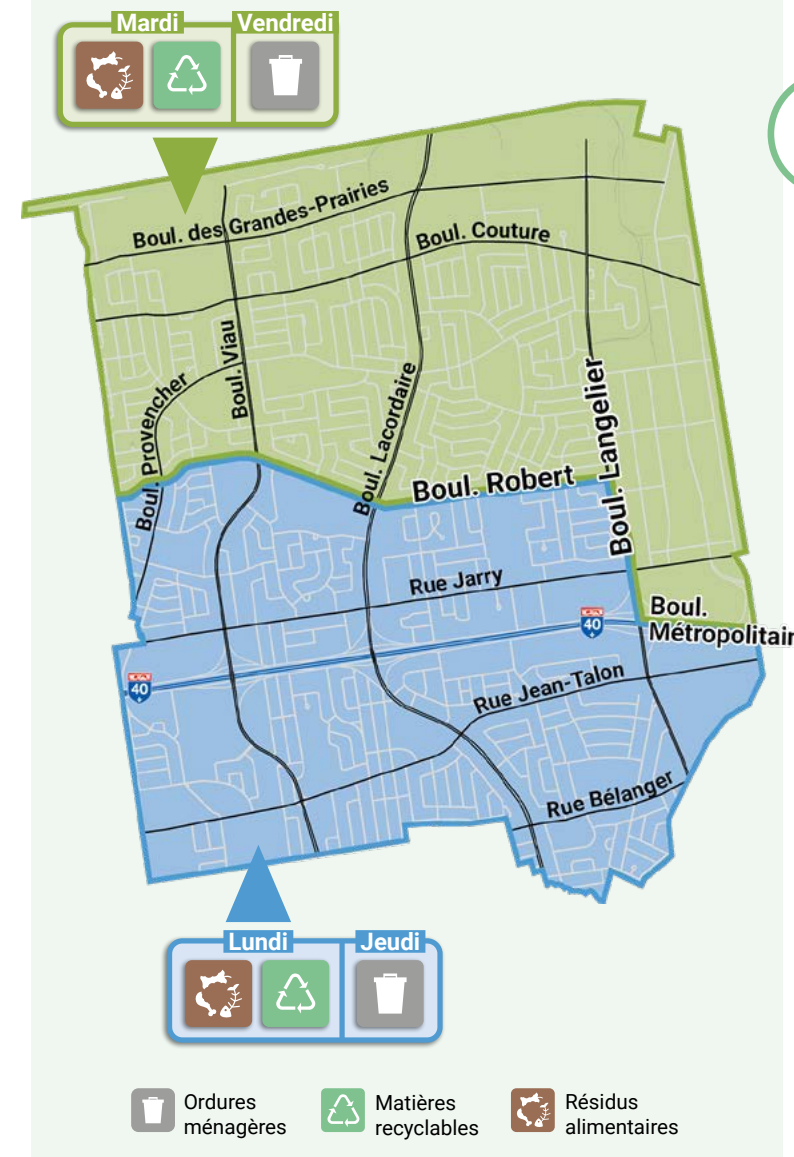
* Sauf si cette matière est visée par une autre collecte spéciale (ex. réfrigérateur >>> collecte des résidus domestiques dangereux (RDD))

** Source : Service de l'environnement, Ville de Montréal

À CONSERVER

2025 COLLECTES de Saint-Léonard

Déposez vos contenants sur votre terrain **en bordure du trottoir sans l'obstruer** entre **19 h** la veille et **7 h** le matin de la collecte.



Avant de jeter, je peux...



* Collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

À noter: Les meubles rembourrés (ex. matelas, divans et coussins) devraient idéalement être apportés à l'écocentre, sinon vous devez les déposer dans la collecte des ordures ménagères.



DES QUESTIONS?

Écoquartier de Saint-Léonard

- 514 328-8444
- 7800, rue de la Salette
- ecoquartierstleonard@gmail.com

Consultez ► montreal.ca/info-collectes

Vous avez un doute?



recyc-quebec.gouv.qc.ca



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

COLLECTES À DOMICILE

- Arbres de Noël
- Encombrants et résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- Résidus verts et feuilles mortes

- Ordures ménagères
- Matières recyclables
- Résidus alimentaires

Voir au recto pour l'horaire de ces collectes.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

- Distribution de compost**
(de 8 h à 13 h, au site du dépôt à neige, au coin des boulevards Langelier et des Grandes-Prairies). Jusqu'à épuisement des stocks
- Distribution de fleurs et de végétaux**
(de 9 h à 12 h, à la scène culturelle de Saint-Léonard, 8255, boulevard Lacordaire) Jusqu'à épuisement des stocks
- Résidus domestiques dangereux et autres objets**
(de 9 h à 17 h, au stationnement du parc Wilfrid-Bastien, face au 8400, boulevard Lacordaire)

